Éditorial : privatisation : qui achète quoi?

Autor(en): **Ulmann, Gérard**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **66 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Privatisation : qui achète quoi ?

La France, dans un ambitieux programme de privatisation, va mettre sur le marché en cinq ans 65 sociétés des secteurs de la banque, de l'assurance ou de l'industrie, le tout pesant entre 200 et 250 milliards de francs français. A titre de comparaison, il a fallu six ans au gouvernement de Madame Thatcher pour vendre 60 milliards de francs d'actions sur une place financière six fois plus puissante que Paris.

Pour conserver aux transactions une certaine transparence et éviter le bradage des entreprises il faut faire jouer la concurrence. Hors celle-ci n'est possible que si l'offre et la demande sont équilibrées à un niveau suffisant. En réalité, une dizaine de consortiums vont se voir proposer une quinzaine de grandes sociétés à privatiser. Il y a fort à penser qu'ils ne vont pas se battre.

Naturellement la rue de Rivoli n'est pas sans armes, la vente au public, l'intéressement des salariés, l'investissement étranger sont autant de moyens de faire monter les enchères.

Toutefois, l'efficacité de ces mesures est sujette à caution, l'intéressement ne saurait être très important, le recours au grand public ne pourrait échapper aux aléas de l'image de marque.

Seul l'investissement étranger a la capacité d'amener sur le marché parisien ce qui risque de s'avérer trop rares : les capitaux.

Des groupes, américains et anglais principalement, se préparent, Morgan-Grenfell, Lazard Frères, Pallas, Bruxelles-Lambert, pour n'en citer que quelques-uns.

Hors, sur ce terrain, les ambitions libérales du nouveau gouvernement sont nettement plus restrictives ; pour l'instant on s'autorise à penser que les fonds étrangers devraient se limiter à 15 %, 20 % du capital offert.

Mais c'est bien mal connaître les investisseurs étrangers : investir sans contrôler n'est pas leur vertu première. Aujourd'hui 80 % des sociétés à participation étrangère sont contrôlées majoritairement par l'étranger.

La privatisation c'est aussi la liberté d'investir, l'internationalisation des économies occidentales. Le refuser, c'est condamner l'indispensable désengagement de l'état.

Gérard ULMANN